



Conseil national  
de l'information statistique

# Le programme de moyen terme 2019-2023 et sa préparation : la démarche envisagée

Le contexte :

- Tous les cinq ans, le Conseil national de l'information statistique (Cnis) fixe un programme de moyen terme qui vise à répondre aux besoins des utilisateurs de la statistique publique
- Le programme actuel, qui couvre la période 2014-2018, s'achève à la fin de cette année
- L'année 2018 est consacrée à la préparation du prochain programme, qui portera sur les années 2019 à 2023

La préparation du moyen terme 2019-2023 se déroule en trois grandes étapes :

- Réaliser le bilan du moyen terme 2014-2018
- Recueillir les besoins des utilisateurs de la statistique publique
- Traduire les besoins en (projets d')avis, discutés et adoptés lors de l'assemblée plénière du Cnis fin janvier 2019

Le bilan consiste à examiner si les besoins exprimés par les avis de moyen terme, adoptés lors de l'assemblée plénière du Cnis en janvier 2014, ont été satisfaits. Ce bilan est une étape nécessaire pour :

- mettre en avant les progrès réalisés au cours du moyen terme 2014-2018
- identifier les besoins qui ne sont pas couverts ou le sont partiellement et qui, de ce fait, pourraient faire l'objet d'avis pour le prochain moyen terme

La réalisation du bilan s'appuiera sur l'examen :

- des avis pris par les Commissions thématiques sur la période 2014-2018
- des travaux réalisés par les services producteurs du Service Statistique Public (SSP) et du « péri-SSP » pour traiter les avis du moyen terme 2014-2018
- des quatre bilans annuels du Cnis (2014 à 2017) qui ont été successivement présentés à l'Autorité de la Statistique Publique.

Le bilan, complété par des entretiens avec les présidents et rapporteurs des Commissions, sera présenté aux Commissions thématiques, lors de leurs réunions de printemps

Plusieurs moyens seront mis en œuvre pour recueillir les besoins :

- Identifier, lors de l'exercice du bilan du moyen terme 2014-2018, ceux qui n'ont pas été couverts ou l'ont été insuffisamment (voir *supra*)
- Être à l'écoute des réactions lors de la présentation du bilan 2014-2018 aux Commissions de printemps : de nouvelles attentes peuvent s'y exprimer
- Recueillir les attentes des membres du Cnis et d'autres utilisateurs, « institutionnels » ou non
- Tirer les enseignements d'événements comme le colloque sur l'économie numérique du 7 mars 2018

Les organismes internationaux font un peu figure à part. Il s'agit moins de recueillir (directement) leurs besoins que d'exploiter ce qu'ils ont déjà fourni en la matière

Ainsi, les besoins exprimés par Eurostat se retrouvent dans des documents comme :

- les programmes statistiques de moyen terme du système statistique européen (SSE)
- la « *Vision 2020* » du SSE
- les « *Priorités post 2020* » du SSE

À partir du bilan du moyen terme 2014-2018 et de la collecte des besoins :

- Définir, avec les présidents et rapporteurs des Commissions, de premières orientations ...
- ... qui soient, autant que faire se peut, compatibles avec les ressources disponibles ou mobilisables des producteurs au cours des années à venir (cf les rapporteurs)
- En déduire des propositions d'avis

### Calendrier prévisionnel :

- 1er trimestre 2018 : recueil des éléments de bilan du moyen terme 2014-2018
- 2ème trimestre 2018 : présentations et discussions du bilan aux Commissions ; recueil des besoins auprès des utilisateurs de la statistique publique
- 3ème trimestre 2018 : établissement du bilan définitif du moyen terme 2014-2018 ; traduction des besoins en propositions d'avis
- 4ème trimestre 2018 : présentations et discussions en Commissions des projets d'avis de moyen terme 2019-2023
- Janvier 2019 : adoption des avis en assemblée plénière